

Evaluation de l'impact économique du Parc du Futuroscope : quelques éléments de méthodologie

Olivier BOUBA-OLGA¹

Maître de Conférences

Faculté de Sciences Economiques de Poitiers

février 2006

Cette note a pour objectif de présenter une méthode d'évaluation de l'impact économique d'un grand équipement qui attire des visiteurs, et donc des revenus, extérieurs au territoire considéré. Cette méthode dérive de la théorie de la base, développée initialement par Sombart (1916), Hoyt (1954) et North (1955) ; théorie qui a retrouvé récemment une certaine actualité, avec, notamment, les travaux de Davozie (2003).

1. Méthodologie générale

Le Parc du Futuroscope attire tout un ensemble de visiteurs extérieurs au département. Ceux-ci dépenses des revenus, qui vont être versés, pour partie, à des acteurs du département. Se prononcer sur l'impact du Parc consiste donc notamment à se demander quelles richesses vont être générées localement suite à ces dépenses extérieures initiales.

Pour cela, il faut déterminer dans un premier temps ce que l'on appelle les revenus de la base exportatrice (notés B)², qui est la part des revenus extérieurs dépensés au Parc qui reviennent à des acteurs locaux. Dans un deuxième temps, il faut calculer les effets induits par la dépense de ces revenus locaux (R). L'impact économique total (Y) est la somme de ces deux composantes ($B+R$).

2. Calcul de la base exportatrice

Partons du chiffre d'affaires du Futuroscope (CA). Une partie de ce chiffre d'affaires provient de la vente de biens et services à des personnes extérieures au département. Notons p cette part. Le chiffre d'affaires à prendre en compte pour mesurer la base exportatrice est :

$$CA^* = pCA$$

Une partie du CA^* sert à rémunérer les employés du Parc. Pour simplifier, on suppose que tous habitent en Vienne. Notons v_1 la part du CA^* allant aux employés sous forme de revenu³.

Une autre partie du CA^* correspond aux dépenses effectuées à des fournisseurs et des sous-traitants de la Vienne. Notons t_1 cette part.

La base exportatrice s'écrit alors :

$$B = v_1 CA^* + t_1 CA^*$$

La fraction sous-traitée par le Parc ($t_1 CA^*$) ne se retrouve cependant pas entièrement dans la Vienne, car les fournisseurs et sous-traitants se fournissent et/ou sous-traitent eux-mêmes à d'autres entreprises, dont certaines sont hors du département. On pourrait supposer un même taux de sous-traitance

¹ obouba@univ-poitiers.fr. Adresse postale : CRIEF-TEIR, 93, avenue du Recteur Pineau – 86022 Poitiers Cedex.

Tél. : +33 (0)5 49 45 42 00 ou 31 74 (secr.). Site : <http://sceco.univ-poitiers.fr/teir/olivier>.

² Dans la théorie on parle de base *exportatrice*, car les revenus extérieurs proviennent des *exportations* du territoire considéré. Ici, bien sûr, il n'y a pas exportations, mais le résultat est le même : il se traduit par l'injection dans l'économie locale de revenus détenus par des personnes extérieures au territoire.

³ Idéalement, il conviendrait de retenir non pas seulement les revenus du travail, mais aussi les revenus du capital. v_1 est alors le taux de valeur ajoutée. Seules les données sur les revenus des employés sont disponibles, ce qui explique notre choix de nous limiter aux revenus du travail.

locale (t_1), mais il est clair que tel n'est pas le cas. Introduisons donc deux nouveaux éléments : v_2 la part du CA* des sous-traitants locaux servant à rémunérer leurs employés (supposés tous résider en Vienne) et t_2 la part du CA* allant à leurs fournisseurs et sous-traitants locaux⁴. La base se décompose alors comme suit :

$$B = v_1 CA^* + t_1 [v_2 CA^* + t_2 CA^*]$$

On peut poursuivre ainsi le raisonnement, puisque les sous-traitants des sous-traitants sous-traitent eux-mêmes et ainsi de suite. On obtient finalement :

$$B = v_1 CA^* + t_1 v_2 CA^* + t_1 t_2 v_2 CA^* + t_1 t_2^2 v_2 CA^* + t_1 t_2^3 v_2 CA^* + \dots$$

Ce qui se simplifie comme suit (on a affaire à une suite géométrique de raison t_2)⁵ :

$$B = v_1 CA^* + t_1 \frac{v_2}{1-t_2} CA^*$$

Point essentiel, on voit que le revenu distribué localement est logiquement d'autant plus fort i) que la part du CA rémunérant les employés est forte (v_1 et v_2) ce qui dépend, en grande partie, du taux de valeur ajoutée des entreprises (rapport entre valeur ajoutée et chiffre d'affaires), ii) que les taux de sous-traitance locale (t_1 et t_2) sont forts.

Cette première décomposition permet de mettre en évidence deux effets :

- un effet direct ($v_1 CA^*$), lié à la rémunération des employés du Parc,

- un effet indirect ($t_1 \frac{v_2}{1-t_2} CA^*$), lié à la rémunération des employés des fournisseurs et sous-traitants locaux.

L'effet total ne se limite cependant à ces deux effets : les revenus dont disposent les personnes vont en effet à leur tour être, pour partie, dépensés localement. Il convient donc d'estimer ces effets qualifiés d'induits.

3. Les effets induits

Une partie des revenus de la base (B) sont dépensés dans le département. Notons r cette part. Comme précédemment, ces revenus dépensés vont pour partie servir à rémunérer les salariés des personnes employés par les entreprises vendant leurs biens et services, une autre partie va être utilisée pour payer les sous-traitants et fournisseurs locaux. Notons v_3 et t_3 les deux nouvelles variables⁶. En appliquant la même méthode que précédemment, on peut calculer la richesse induite lors de la première période (notée R_1) par la dépense locale du revenu :

$$R_1 = r \frac{v_3}{1-t_3} B = kB \text{ avec } k = r \frac{v_3}{1-t_3}$$

Cette richesse induite constitue elle-même un revenu, qui est en partie dépensée dans la Vienne, et dont on peut calculer l'effet sur le territoire la période 2 (R_2), et ainsi de suite. La richesse induite totale s'écrira donc :

$$R = kB + k^2 B + \dots = \frac{k}{1-k} B$$

⁴ En toute rigueur, il conviendrait de disposer d'indicateurs v et t pour chaque entreprise. C'est bien sûr difficile. De ce fait, on peut soit s'en remettre à un travail d'enquête sur le terrain, soit à des résultats statistiques disponibles nationalement, pour évaluer les valeurs moyennes de ces indicateurs.

⁵ Si l'on supposait $v_1=v_2$ et $t_1=t_2$, l'expression serait plus simple : $B = \frac{v}{1-t} CA$.

⁶ Pour simplifier, on peut supposer que $v_3=v_2$ et $t_3=t_2$

4. Richesse totale et effet multiplicateur

La richesse totale (Y), pour le département, résultant de l'activité du Parc du Futuroscope est donc la suivante :

$$Y = R + B = \frac{k}{1-k} B + B = \frac{1}{1-k} B$$

Son niveau dépend de l'importance de B et de la valeur de k . Ces deux composants seront d'autant plus forts que i) la part des visiteurs extérieurs au Parc est forte, ii) les taux de valeur ajoutée des entreprises locales sont importants, iii) la part des revenus dépensés localement est forte, et iv) la sous-traitance confiée à des entreprises locales est forte. L'analyse de ces quatre éléments est essentielle pour évaluer l'importance et l'évolution des effets d'entraînement.

Pour finir, en rapportant cette richesse totale (Y) aux investissements engagés par la collectivité, on obtient un multiplicateur d'investissement (x) :

$$x = \frac{Y}{I}$$

La valeur du multiplicateur permet d'avoir une idée du « retour sur investissement ». Idéalement, il conviendrait de se livrer à ce type d'exercice pour différents grands équipements et/ou différents territoires et/ou différentes périodes, afin de se doter de points de comparaison, toujours utiles pour l'évaluation des politiques publiques.

Références citées

- DAVEZIES Laurent (2003) « La diversité des formes du développement local dans les villes françaises ; Un essai de typologie des 354 aires urbaines françaises en fonction de la structure des moteurs de leur développement » Rapport pour la DATAR - Septembre 2003
- HOYT H. (1954), « Homer Hoyt on Development of Economic Base Concept », *Land Economics*, vol. 30, p. 182-186.
- NORTH D. (1955), « Location theory and Regional Economic Growth », *Journal of Political Economy*.
- SOMBART Werner (1916) *Der Moderne Kapitalismus*, Munich, Duker et Humbolt.